Résolution du 26 juin 2017 déposée par Mmes et Ms Albane Schlechten….

La Comédie après la Comédie- Un lieu festif et accessible à touTes à Plainpalais!

La pose de la première pierre de la Nouvelle Comédie étant chose faite et célébrée, il est temps de travailler sur le projet de ré affectation de la future-ancienne Comédie.

Le Conseil municipal avait déjà étudié l'option de mettre à disposition la Comédie après déménagement de ses activités actuelles à des acteurs culturels.
Pour rappel la M 902 avait étudié la possibilité de mettre à disposition ce bâtiment à l'UECA (Union des Espaces Culturels Autogérés), solution qui avait été écartée par le conseil municipal. Toutefois le besoin en espaces accessibles à touTes et festifs avait été clairement émis au fil des discussions autour de cet objet.

Considérant,

La centralité du lieu, son caractère déjà public, les divers potentiels amenés à se développer en son sein ; café, théâtre, salle de concerts, accueil d'événements ponctuels, espaces partagés.

Le manque de lieux associatifs et festifs accessibles à toutes et tous au centre-ville,

L'exemple de la salle des Terreaux du Temple, bien gérée par un collectif de jeunes très motivé.e.s

Le Conseil Municipal demande au Conseil Administratif, après le départ des activités actuelles de la Comédie :

- De procéder à des travaux de remise en état du bâtiment en collaboration avec les futurs utilisateurs,

-De procéder à une mise à disposition du lieu à une structure associative favorisant l'accès à des lieux de pratiques culturelles et festives organisées par et pour les jeunes.